



Ecole Sainte Thérèse

Circulaire de rentrée 2023-2024

Chers parents,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons cette nouvelle année scolaire.

La rentrée est souvent synonyme, pour nous tous, de renouveau, de projets mais aussi d'organisation, de contraintes horaires, de nouvelles rencontres, de craintes, aussi, parfois.

Vous nous confiez vos enfants et cette confiance nous engage mutuellement. Je souhaite à vos enfants une année pleine de découvertes et de rencontres, d'épanouissements personnels et de plaisirs d'apprendre et de progresser.

Cette année, en lien avec les jeux olympiques de Paris, les classes travailleront autour du thème de l'olympisme.

Tous ensemble, parents, enseignants, personnel OGEC, nous ferons communauté pour le bien-être de vos enfants. Cette communauté a besoin de vous pour vivre et exister. Deux associations, l'APEL et l'OGEC, existent au sein de l'école. Chacune à leur manière elles font vivre l'école et permettent la réalisation de nos projets. Elles vous solliciteront régulièrement, merci de leur faire bon accueil.

Présentation de l'équipe éducative et de la répartition des classes.

PS / MS	MS / GS / CP	CE1 / CE2	CM1 / CM2	Enseignante spécialisée
Damien Bourgeois et Oriane Bizeray	Isabelle Miccaze	Emilie Marc	Alice Brandicourt	Marylène Renoux

L'équipe est secondée par :

- Amandine Nasur : ASEM dans la classe de PS / MS
- Mélissa Cosnet : ASEM dans la classe de GS / CP
 - o Mélissa Cosnet sera en congés maternité, elle sera remplacée par Rose Dupuis.
- Leïla, Sylvaine : AESH auprès des élèves à besoins particuliers.

Horaires de l'établissement.

Matin : Ouverture du portail à 8h35. Début de la classe à 8h45.

Midi : Sortie à 11h45 (A partir de 11h40 pour les PS / MS)

Après-midi : Ouverture du portail à 13h15. Début de la classe à 13h30. Sortie à 16h45.

Afin de ne pas perturber la circulation dans la rue Armand Blanchard, nous remercions d'être particulièrement vigilant à ne pas vous garer en double file.

Prenez le temps pour déposer vos enfants à l'école. Ils ont besoin de vous dire au revoir et bonne journée tranquillement pour être ensuite disponibles pour les apprentissages.

Garderie

Une garderie est assurée en salle de motricité tous les matins à partir de 7h45 et le soir de 17h jusqu'à 18h15.

Aucune inscription n'est nécessaire.

Le matin	Le soir	Forfait mensuel
2,50€	3,50€	35€ / Mois

Cantine

Un service de cantine est proposé aux enfants de l'établissement. Il est possible d'y manger de manière régulière tout au long de l'année ou de manière ponctuelle.

Le coût d'un repas est de **4,90€**

Tout changement doit être signalé **avant le jeudi de la semaine précédente**, tout repas annulé hors délais sera facturé.

Les enfants mangent en deux services :

- 1^{er} service : PS / MS / GS : 11h45 – 12h30
- 2^e service : CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 : 12h40 – 13h20

Maladie et hygiène

Chaque parent veillera à ce que son enfant se présente propre à l'école et dans une tenue propre et adaptée au milieu scolaire.

Nous rappelons également que la place d'un enfant malade n'est pas à l'école. Pour votre enfant qui ne pourra pas travailler en étant malade ou se rétablir, mais surtout pour les autres enfants ainsi que pour le personnel de l'école : les microbes se transmettent très vite à l'école...

La prise de médicament à l'école est strictement réservée aux enfants possédant un PAI délivré par le médecin scolaire.

Absences et correspondance avec les parents

En cas d'absence, les parents doivent impérativement prévenir l'école avant l'entrée en classe par téléphone (laisser un message sur le répondeur si nécessaire), par mail ou dans le cahier de liaison si l'absence est prévue.

Pensez à regarder le cahier de liaison tous les jours. Nous communiquerons avec vous par ce biais.

Dimension Catholique de l'école

Des célébrations religieuses seront proposées aux élèves en début d'année, pour Noël et aux alentours de Pâques. La présence de tous les élèves de l'école est souhaitée afin que chacun puisse s'associer à notre joie d'être ensemble. Bien évidemment, dans le respect des croyances de chacun, aucune participation active n'est obligatoire.

Réunions de classe

Un temps de rencontre avec les enseignants et le chef d'établissement est organisé le **samedi 23 septembre**.

9h00 – 10h00	Pour les classes de PS / MS et CE1 / CE2 : Présentation de la classe et de l'organisation de l'année.
10h00 – 11h00	Pour tous : <ul style="list-style-type: none">- Intervention du chef d'établissement- Intervention d'un membre de l'OGEC et d'un membre de l'APEL.
11h00 – 12h00	Pour les classes de MS / GS / CP et CM1 / CM2 : Présentation de la classe et de l'organisation de l'année.

Dates à retenir

- Vendredi 8 septembre à 17h00 : temps convivial d'accueil des familles.
- Vendredi 1^{er} décembre : Journée des communautés éducatives. **ATTENTION, PAS DE CLASSE POUR LES ENFANTS CE JOUR LÀ.**
- Vendredi 24 novembre : Marché de Noël
- Mardi 13 février : Carnaval de l'école
- Dimanche 30 juin : Kermesse